





Habiter en Morvan

Guide de recommandations architecturales et paysagères

Généralités | Construire, rénover | Aménager | Démarches

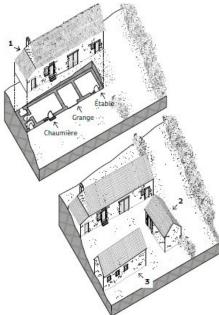




X Généralités

De la chaumière à l'architecture paysanne





Ce paysage habité, les anciens l'ont adapté à leurs activités dans un souci d'économies et de bon sens. La construction du paysan répond par pragmatisme à l'activité agricole et d'élevage sur sa micro-propriété.

1. La ferme typique morvandelle

L'ancienne chaumière, basse et couverte en chaume* de seigle, abritait une pièce de vie, une petite grange et une remise-étable. C'est la typologie dominante.

Les murs étaient constitués majoritairement en moellons de granit et dans ses marges en pierre calcaire, liés avec de la terre et de l'arène*. L'étroitesse des constructions traditionnelles est liée aux dimensions de bois disponibles.

La construction simple de la chaumière évoluera vers l'architecture rurale actuelle, plus grande, haute et spacieuse. Les ouvertures sont encadrées en belles pierres de granit taillé. La chaux lie les murs plus hauts et permet des joints colorés à l'arène locale. L'ardoise et la tuile remplacent le chaume de seigle.

On ajoute des fenêtres en bois à l'habitat qui comprend 2 ou 3 pièces, de grandes portes de grange et d'étable, et un appentis pour le four à pain.

2. Habitat et dépendances séparées

C'est la deuxième typologie relevée, mais minoritaire. Il y a une construction pour l'habitat et une autre pour la grange et l'étable (dite écurie du Morvan).

3. Les extensions successives

Elles sont le fruit d'un équilibre entre usages et développement des activités; entre orientation, topographie et usages.

Dans ce cas, on remarque la tendance à construire autour du bâti d'origine, créant ainsi une cour protégée des vents.

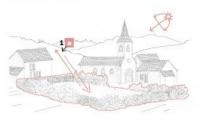
Ces formes, que l'on retrouve aujourd'hui dans tout le Morvan, créent un modèle d'habitat particulier au territoire. Elles participent à la mise en place d'une architecture paysanne morvandelle et à la création d'un patrimoine local.

* Voir fiche Lexique

Lecture de la parcelle

Pour s'implanter dans le paysage du Morvan sans le contrarier mais en l'enrichissant, nous devons avant tout projet porter un regard sensible sur notre parcelle, qui nous permettra d'en comprendre les qualités et les movens de les valoriser.





Comment analyser les qualités d'un site ?

1. Observons la parcelle

- + Analysons: son histoire, son relief, son ensoleillement, les vents, la flore en place.
- + Observons: les vues lointaines et proches a, les vues sur la parcelle. Observons aussi son implantation par rapport à l'espace public.
- + Repérons : les constructions éventuelles b ou la végétation à forte valeur historique et le rapport de ces éléments avec l'environnement.



Objectifs

- + Comprendre sa forme et ses qualités.
- + Anticiper l'impact futur d'un proiet.
- + Préserver le charme du lieu et les belles vues sur le paysage.



- + Repérons: la hiérarchie des volumes . et leur proportion. les époques de construction, la forme de toiture, les sens des faîtages dominants
- + Analysons: l'adaptation du bâti au relief, à l'ensoleillement, aux vents et la manière dont les existants profitent ou non des données naturelles pour enrichir le projet.



- + S'inspirer de ce qui existe pour penser ce qui sera.
- + Évaluer la pertinence des implantations par rapport au bâti d'origine et au contexte local.

Quelles sont les exigences légales à prendre en compte dans le projet ?

Pour toute construction ou aménagement, un certain nombre de normes et règles sont à respecter, pouvant varier selon la commune d'implantation et le projet :

- + Réglement d'urbanisme (PLUI, PLU, RNU ou carte communale, ...) [voir fiche Démarches administratives]
- + Secteur patrimonial (Monument Historique, Natura 2000, site classé ou inscrit, ...)

Pensons donc à nous renseigner en mairie sur toutes les réglementations applicables sur la parcelle, ou demandons conseil au CAUE pour trouver ces informations (voir fiches Démarches administratives, Contacts et liens).



limites de parcelle de hales bocagères permet par exemple de créer des ciôtures naturelles pour le bétail tout en offrant un milleu protecteur et nourricler pour une faune souvent

(de Éco-construction L'éco-construction est inhérente à l'architecture vernaculaire, les matériaux étant extraits et utilisés avec un minimum de transport, et réutilisés tant que possible dans de nouveaux

X Concevoir un projet

Couleurs

de l'habitation, du bâti aéricole et d'activités

Le Morvan n'est pas blanc. Son paysage et composé de subtiles nuances provenant de la végétation et des sols.

Le bâti, neuf ou rénové, doit venir enrichir ce paysage et ne pas s'imposer.

Le choix de la bonne couleur

Regardons si les règles locales d'urbanisme de la commune (PLU, PLUi, SCOT, ...) préconisent certaines couleurs. Ces éventuelles chartes de couleur sont garantes d'une bonne intégration du bâti au contexte local.

3 critères sont à prendre en considération : la localisation, la situation et l'âge de la construction. Toute couleur n'est pas neutre et a un Impact dans le paysage. Restons donc sobre dans le choix des couleurs. Faisons attention à l'équilibre des teintes entre elles et évitons des teintes trop claires.

N'hésitez pas à réaliser un ou des échantillons sur votre facade.

Couleurs des habitations

1 Facada

La couleur d'enduit sera en harmonie avec la toiture, les menuiseries, ...

Enduit en zone granitique			Préconisé en zone calcaire		
RDS 030 60 30	RDS 040 70 30	RDS 050 70 40	RDS 070 80 20		
RDS 050 80 30	RDS 060 70 40	RDS 060 80 40	RDS 075 80 40		

2. Menuiseries extérieures

Égavons les facades sans faire "tache".

RDS	RDS	RDS	RDS	RDS	RDS
020 40 40	020 50 30	120 50 30	180 70 05	220 40 20	230 30 20
RDS	RDS	RDS	RDS	RDS	RDS
030 30 40	140 30 30	095 70 10	120 40 30	240 40 10	240 50 15

Chaque matériau offre ses propres nuances : tuile a , ardoise b , bardeaux de bois c , chaume d



*RDS : * RAL Design System : Pour avoir les couleurs exactes, vous pouvez vous référer au site https://www.couleursral.fr/

Couleurs des bâtis aéricole et d'activités

Le souci d'harmonie des couleurs évoqué précedemment est d'autant plus important pour ce type de bâti qui, par son échelle, impacte de fait le paysage.

Selon la situation géographique, la nature du bâtiment et son contexte, les teintes des façades peuvent être variées.

En contexte naturel ou si le bâti a une situation isolée (c'est souvent le cas des fermes agricoles), privilégions des teintes intégrées aux couleurs naturellement présentes. Au sein des villes, bourgs, en zone artisanale ou industrielle, les teintes se rapprocheront des tonalités du bâti alentour.

Privilégions des teintes ardoisées notamment dans le Morvan central (granitique) et les teintes tuilées dans les marges du Morvan (Vézelien

Băti isolé (agricole)

RAL 6003	RAL 7006	RAL 8012	RAL 6007	RAL 5008	RAL 7016	RAL 7026
			RAL 8014			
Băti en zone urba	aine, artisanale ou i	ndustrielle				
RAL 5008	RAL 7022	RAL 9006	RAL 7012	RAL 3004	RAL 3011	RAL 8012
RAL 5009	RAL 7037	RAL 5014	RAL 7015			

Le choix du bois en façade

Dans tout type de contexte, pensons au bois en façade, c'est encore le matériau qui s'intègre le plus harmonieusement au paysage.









Les couleurs à éviter

Évitons le blanc, le bleu ile de Ré, le rouge-rose fuchia, le jaune canard, qui dénotent fortement dans le paysage.



Fidélité de la reproduction des teintes :

Les teintes finales de votre enduit peuvent présenter de légères variations par rapport à ce nuancier, en fonction : de la marque de produit choisi, de sa granulométrie et de la qualité des sables locaux, des conditions d'application et du type de finition choisie (les finitions lissées ou talochées apparaîtront plus claires que les finitions rustiques ou grattées). En effet, pour un enduit, le choix d'une couleur en aplat sur un nuancier a souvent un rendu plus nuancé une fois posé, avec son aspect granuleux.

Le rendu d'une couleur sur un écran ou lors d'une Impression d'un fichier informatique peut plus ou moins varier en fonction des réglages chromatiques de vos terminaux. Bien choisir sur un nuancier en lumière naturelle. Rapprochez vous de votre artisan pour choisir avec lui la mellieure teinte possible. Les teintes préparées ne sont pas plus chères.



(i) Éco-construction
Utilisons des pigments naturels minéraux qui colorent dans la masse et seront ainsi garants d'une bonne intégration dans le paysage en utilisant des matières présentes naturellement.

Ces pigments peuvent être utilisés pour les enduits à la chaux, type d'enduit complétement adapté au contexte local et utilisant l'arène dans sa composition (sable local largement disponible dans le Morvan) [voir fiche Matériaux de Façade].



X Concevoir un projet

Extension du bâti et annexe

à l'habitation

Au même titre que toute construction neuve, l'extension du bâti et la création d'annexes à l'habitation doivent faire l'objet d'un soin particulier. Leur volume et leur implantation doivent garantir leur intégration dans l'environnement bâti et naturel existant.



Les annexes au bâti

Les extensions traditionnelles (ou en ossature bois) sont souvent destinées à agrandir l'espace à vivre ou à l'adapter à de nouveaux usages.

Ce volume complémentaire est adossé en pignon ou en façade avant ou arrière.

S'il est orienté côté Nord, on privilégiera l'aménagement de services annexes (salle de bain, WC, buanderie, arrière cuisine, ...).

1. Création d'un appentis

On veillera à respecter au moins 30° (ou 58%) de pente de toiture a ou b.

2. Extension de l'habitation en façade

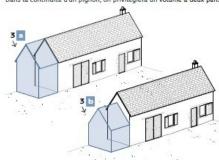
Dans ce cas, le volume se situera en perpendiculaire de la facade, plus ou moins rattachée à celle-ci afin d'éventuellement ménager un espace couvert non clos.





3. Extension de l'habitation en pionon

Dans la continuité d'un pignon, on privilégiera un volume à deux pans de toiture aux faîtages alignés a ou décalés b.





Dispositifs

d'énergies renouvelables

nécessité. Selon le contexte, de multiples dispositifs alternatifs existent pour la production d'électricité, d'eau chaude sanitaire et de chauffage et ce, autant pour les maisons que pour les bâtiments agricoles et artisanaux.

Dans tous les cas, il est important de veiller à leur intégration paysagère.

L'installation de panneaux solaires en harmonie avec le bâti

Intégrés ou posés sur la structure du bâtiment, ou encore installés au sol, les panneaux solaires (panneaux photovoltaïques pour la production d'électricité et panneaux solaires thermiques pour la production d'eau chaude sanitaire) sont une alternative intéressante pour les parcelles possédant un bon ensoleillement [voir fiche Toiture]. Pour cela, on priviliégiera :

1. Implantation sur les annexes

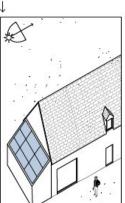
Pour les surfaces restreintes, l'implantation sur les appentis des pignons sud (souvent accolés au corps de ferme), peut offrir une solution

2. Couverture de toute ou partie de la toiture

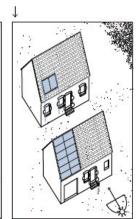
Si la couverture de la totalité de la toiture n'est pas envisageable pour des raisons techniques ou économiques, le regroupement des panneaux pour former, si possible, une bande notamment) permettront également horizontale ou verticale allant de part et d'intégrer au mieux les panneaux sur la d'autre de la toiture, permet d'Intégrer les panneaux au sein d'un dessin d'ensemble harmonleux et équilibré.

3. Alignement des panneaux aux percements de la façade

La proportion du champ de capteurs sur la toiture, la recherche d'alignements et/ ou de symétrie avec d'autres éléments du bâtiment (percements en facades







On priviliégiera l'utilisation de panneaux et cadres noirs, notamment sur les toitures de couleur similaire (ardoise, bac acier agricole...).

Des ardoises et tuiles solaires se développent aujourd'hui.



Référez-vous au " Guide d'intégration architecturale des capteurs solaires " réalisé par ENERPLAN et l'ADEME en 2010 [voir fiche Contacts & liens].

Nos jardins participent à la constitution du paysage du Morvan. Aussi, prenons le temps d'observer les matériaux vernaculaires et les espèces locales, pour vous en inspirer et concevoir un aménagement en harmonie avec le caractère du lieu, notamment pour le choix de la végétation, du type de clôtures et des revêtements de sol.



Les formes du vééétal

1. La pelouse

Lieu de vie propice à la pratique quotidienne du jardin mais nécessitant une tonte fréquente. À ce titre, réfléchissons à nos usages et restreignons la tonte aux zones fréquentées du jardin : le reste du jardin en haute herbe gardera l'humidité du sol, et différentes espèces végétales vont l'enrichir.



Formé en haie, il crée des espaces intimes dans le jardin et peut servir à le structurer ou à camoufler du stationnement par exemple. Formé en isolé, il anime un massif.



* Voir fiche Lexique

Principe de composition du végétal

1. Hierarchie des formes

Utilisons des massifs herbacés a , arbustes b , arbres c , pour créer un composition adaptée à la pratique souhaitée (mise en scène de l'entrée, recherche d'intimité, ...).

2. Composition avec l'existant

Faisons dialoguer le végétal avec le patrimoine vernaculaire (muret en pierre, puits, ...).

3. Cadrage des vues

Maintenons ouvert le végétal pour dégager une vue sur le paysage, et travaillons-le en relation aux vues intérieures à l'habitation (que vois-je depuis ma fenêtre ?).

2. Le massif herbacé

Il agrémente le jardin de délicates nuances et s'implante en limite de lieu de vie, en pied de mur ou pour différencier



Il protège du vent et du soleil estival. En isolé ou en alignement, il crée un point de repère dans le paysage et marque une entrée, un lieu de vie.



Gestion des eaux

à la parcelle

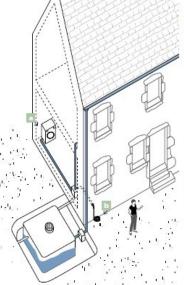
La gestion des eaux à la parcelle signifie que les eaux (pluviales notamment) sont infiltrées ou a minima stockées sur notre parcelle plutôt que d'être envoyées directement dans le réseau communal. Cette gestion, qui relève du bon sens, est source de nombreux bénéfices.

La récupération des eaux de pluie*

La législation autorise la récupération des eaux de pluie* en L'infiltration permet de gérer les eaux pluviales au plus près intérieur pour les WC, pour nettoyer les sols et le linge a, en extérieur pour l'arrosage 5 et le lavage des véhicules sous réserve d'avoir un réseau séparé de l'eau potable.

Dès lors que nous avons une toiture non accessible, nous pouvons donc stocker l'eau dans une cuve, enterrée ou non.

Attention, vous devez faire une déclaration d'usages en mairie si votre installation est raccordée au réseau d'assainissement collectif et qu'elle



L'infiltration des eaux pluviales*

de leur point de chute au lieu de saturer le réseau communal, et évite la pollution en aval par les eaux usées.

Pour permettre l'infiltration, le terrain doit avoir certaines caractéristiques :

- + Posséder de bonnes capacités naturelles d'infiltration pour que l'eau s'évacue naturellement dans le sol Une étude de sol peut être nécessaire pour s'en assurer...
- + Présenter des devers suffisants pour un écoulement gravitaire des eaux. Cette disposition n'est pas obligatoire mais permet un écoulement naturel et en surface des eaux 15, ce qui met en valeur leur parcours dans le jardin et qui évite d'avoir recours à des systèmes techniques et nécessitant de l'entretien.

Différents moyens d'infiltrer les eaux pluviales existent et dolvent être pensés conjointement au sein d'un système global de gestion des eaux. Il est en effet important de comprendre que l'utilisation d'un seul de ces moyens n'est pas suffisant et peut à l'inverse être source de désordre si l'élément mis en œuvre se retrouve en surcharge d'eau.





X Démarches

******** ****************

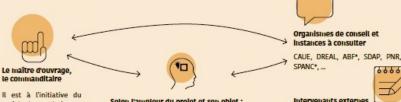
Déroulement du projet

Nous construisons en Morvan, respectons-le!

Pour construire, rénover ou aménager, il est important de prendre conscience du processus, des étapes et des temporalités nécessaires à la conception puis à la réalisation d'un projet.

Des organismes : CAUE*, SDAP*, DREAL* ... sont là pour vous conseiller et vous aiguiller sur la manière de réaliser un projet de qualité, de faire des économies d'énergie, d'estimer votre budget, ou encore de trouver les aides financières auxquelles vous pouvez prétendre ce, en accord avec vos besoins et envies [voir Fiche Contacts et liens].

Dans le projet, qui est qui ?



projet et garant de son financement.

Il est l'interlocuteur unique à même de prendre les décisions en toute responsabilité.

Selon l'ampleur du projet et son objet : Le maître d'œuvre (architecte ou paysagiste-concepteur)

Partenaire précieux, il aide le maître d'ouvrage à exprimer ses intentions, les transformer en plans et l'accompagne tout au long de la réalisation. Il peut, selon le projet et ses spécificités, faire appel à des ingénieurs et former une équipe de maîtrise d'oeuvre.

Intervenants externes

Selon l'échelle, les spécificités et l'échelle de chaque projet, des échanges avec des intervenants externes peuvent être nécessaires comme le bureau de contrôle, coordinateur SPS*, concessionnaires réseaux, géotechnicien, ...

Élaborer un programme, ce qui doit être mis dans la balance :











Les Intentions, l'organisation des espaces et usages

C'est l'ensemble des besoins et envies exprimées par le maître d'ouvrage, et l'articulation spatiale et fonctionnelle des espaces entre eux.

Les surfaces

Elles précisent la taille et destination des espaces imaginés

Les réglementations

Elles sont à respecter et varient selon le type de projet (urbanisme, protection contre l'incendie, accessibilité des le projet. Elle comprend

Le budget

C'est l'enveloppe budgétaire dont dispose le maître d'ouvrage pour réaliser personnes handicapées, ...) l'enveloppe de travaux mais aussi les frais annexes (honoraires de l'architecte, diagnostic éventuel....)

Le calendrier

Il précise les contraintes éventuelles du maître d'ouvrage. Il doit prendre en compte le temps pour l'élaboration du projet et la réalisation des

La localisation

Le site influe sur le projet : accès, viabilisation, proximité des services, vue offerte, ... sont autant d'éléments déterminants. Aussi, pour vérifier son adéquation avec le projet, il est important d'avoir du site une connaissance [voir fiche Lecture de la parcelle]:

- + Géométrique : relevé de terrain, bornage, pentes, ...
- + Climatique et géologique : ensoleillement, vents dominants, nature du sous-sol...
- + Foncière: statut de propriété, classement dans les règles d'urbanisme, servitudes éventuelles ...



Convention Union Régionale des CAUE

Les CAUE (Conseils en Architecture, Urbanisme et Environnement)

- X Objectif de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.
- X Statut d'associations départementales.
- Ils apportent conseil, information, sensibilisation et formation dans les domaines de l'architecture, du patrimoine, de l'urbanisme, de l'environnement et du paysage, aux collectivités territoriales comme aux particuliers. Leurs équipes sont constituées de professionnels, architectes, urbanistes, paysagistes, service de documentation.





Convention Union Régionale des CAUE

Contenu de la convention

1 / Conseils aux particuliers - Assistance architecturale

- Des permanences-conseil seront assurées par des architectes-conseils des CAUE 58, 71 et 89 sur le territoire du PNR Morvan :
 - Saint-Brisson (58): une permanence bimensuelle (deux journées), assurée par le CAUE 58
 - Luzy (58) : une permanence mensuelle (une demi-journée), assurée par le CAUE 58
 - Autun (71): une permanence mensuelle (une journée), assurée par le CAUE 71
 - Avallon [89] : une permanence mensuelle (une demi-journée), assurée par le CAUE 89

2 / Aide à l'instruction des autorisations de travaux

- X Accompagnement des services instructeurs sur sollicitation du PNR Morvan, par la rédaction d'avis motivé d'aide à l'instruction.
- X Les permanences-conseil seront ouvertes aux instructeurs d'Application du Droit des Sols.
- V Une journée de rencontre et de formation à destination des techniciens et des instructeurs des Droits des Sols sera organisée.

X3 / Sensibilisation

Organisation d'une journée annuelle à destination des élus et des services techniques pour promouvoir des démarches et des réalisations exemplaires sur le territoire du PNR Morvan.



Convention Union Régionale des CAUE

Durée et coûts

1 / Durée

X Convention établie sur 4 ans (2022 - 2025)

2 / Coûts

X Conseils aux particuliers : 18 000 € / an (soit un coût de 375 € / journée de permanence)

X Aide à l'instruction : 500 € / an

X Sensibilisation: 1500 € / an

XMontant total de 20 000 € / an, soit 80 000 € pour la durée de la convention



